

P LEURE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome V (1854)**

Pleure : *Pleures ; Pleurs.*

Village de l'arrondissement de Dole ; canton de Chaussin .

Succursale dont dépendent : Sergenon ; Chêne Bernard ; la Chênée des Coupis ;

(Les Essards Condé-les Coupis : Avant 1686 les « Essards Condé-Les Coupis », dépendaient de la paroisse d'Asnans. Mais depuis le 24 juin 1686 à la suite d'un traité avec le curé de Pleure , ce dernier donnait les Offices aux habitants des Essards. Ceux ci, vu la distance de l'église de Pleure et la difficulté de communication, ne leur permettant pas de fréquenter les offices, mouraient sans confession, sans sacrements, les enfants ne fréquentaient pas l'école et très rares étaient ceux qui faisaient leur première communion. L'église des Essards fut construite en 1752 et les habitants furent desservis par un vicaire résident.)

A 8 km de Chaussin ; 22 de Dole et 34 de Lons-le-Saunier.

Altitude 205 mètres.

Le territoire est limité au nord par Gatey et Chêne Bernard ; au sud par Chêne Bernard et Sergenon ; à l'est par Chêne Bernard, Bief-Morin et Sergenon ; à l'ouest par la Chênée des Coupis. Le hameau de Rougeaque fait partie de la commune.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 8, d'Arbois à Pierre ; par les chemins vicinaux tirant à Sergenon ; par la Dorne et par le ruisseau de l'étang Roselay.

Le village occupe le sommet d'une éminence dans le voisinage des vastes forêts de la terre de Colonne. Les maisons , généralement isolées sont échelonnées sur les bords de la rue principale, elles sont construites en terre, en briques et en pierre.

Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1715.

Le sol partie en plaine et partie ondulée, rend neuf fois la semence des céréales. Il y a neuf étangs dont les principaux sont : l'Etang Roselay ; l'étang de la Grande Confrérie ; l'Etang des Nues ; l'étang de la Caution ; le Grand-Etang au Curé ; le Petit Etang ; l'Etang des Mares et l'Etang Maux.

On trouve sur le territoire d'abondantes tourbières, des sablières, des gravières et de l'argile employée à faire des briques crues.

NOTICE HISTORIQUE :

La grande paroisse de Mouthier en Bresse, située à la frontière occidentale de notre département, avait pour limites au nord : Chaussin ; au sud : la rivière de Seille ; à l'est : les paroisses de Colonne et de Vers sous Sellières ; à l'ouest : le Doubs et la paroisse de Pierre. Une partie des communautés qui la composaient, appartenait à la Franche Comté et l'autre au Duché de Bourgogne. Cette position exceptionnelle fut cause des perturbations les plus violentes aux différentes époques de notre histoire. On dirait que la nature avait disposé cette contrée pour la résistance et pour la guerre. Ses forêts, ses nombreux cours d'eau, ses eaux stagnantes qui formaient des espèces de désert marécageux, opposaient à l'ennemi un rempart presque inexpugnable, en même temps que ses plaines, légèrement ondulées, favorisaient le développement des armées.

Seigneurie : Pleure et Rougeaque, *Aqua Rubra* , et le fief de St Martin, ancienne dépendance de la terre monastique de Mouthier, puis de la Baronie de Bellevesvre, formèrent au XIVème siècle, une seigneurie particulière en haute, moyenne et basse justice.



Seigneurs : en 1330, Marguerite de Bellevesvre, dame de Sainte Croix et de Louhans, veuve de Henry d'Antigny, donna à Huguette de Sainte Croix, sa fille, veuve d'Etienne de Saint Dizier, sire de St Laurent la Roche, les villes de Pleure, de Saint Martin près de Pleure (*village aujourd'hui détruit*), et l'*étang de Chaigne Bernard*. Dès ce moment ces trois localités ont relevé de la seigneurie de St Laurent la Roche. Jeanne de Vienne née de l'union d'Huguette de Sainte Croix et de Philippe de Vienne Sire de Pymont, son second mari, obtint dans son apanage ces trois localités.

Tristan de Chalon, Seigneur d'Orgelet et de Rochefort, mari de Jeanne de Vienne , en disposa en 1373 en faveur de Hugues de Salins, Chevalier, Seigneur de Rans.

Jean de Salins, fils d'Hugues, les reprit en fief en 1415, 1417 , 1419 et 1422, des sires d'Arlay, comme Seigneurs de St Laurent la Roche. Guillaume de Salins, sire de Rans, second fils d'Hugues, eut Pleure et St Martin dans son lot et les transmit à Jeanne de Salins, sa fille, qui épousa Jean Fauquier, Chevalier, seigneur de Commenailles et d'Aumont, grand-Bailli de Dole.

Claudine Fauquier, leur fille, porta ces domaines en dot à Hugues de Villelume chevalier Vicomte de Marigny, d'où ils passèrent, en 1588, dans la maison de Bauffremont, par le mariage de Claudine de Villelume , fille de Chrétien de Villelume et de Claudine Philippine de la Chambre , marquise de Meximieux, avec Guillaume de Bauffremont, baron de Scey sur Saône et de Somberton.

Claude de Bauffremont, fils de Guillaume, ayant laissé une succession très obérée, Charles Louis de Bauffremont son héritier, vendit les terres de Pleure et de Saint Martin, en 1663 à M. Luc Marechal, président de la Chambre des Comptes de Dole. Elles furent rachetées quelques années plus tard, par M. Nicolas, marquis de Folin président à la Chambre des Comptes de Dole. Elles furent mises en adjudication, par décret, au mois de mars 1737, sur Françoise Suzanne Matherot, veuve de ce magistrat , et acquises par M. François Gaspard comte de Poly, seigneur de St Thiébaud, chevalier d'honneur à la Chambre des Comptes de Dole qui les fit ériger en marquisat en 1740, avec union de la seigneurie de St Thiébaud.

Château : il y avait un château fort à Pleure, construit sur une éminence artificielle et entouré de larges fossés, qui fut détruit de 1336 à 1346, lors des guerres que les barons comtois soutinrent contre Eudes IV, duc de Bourgogne. Une reprise de fief en 1422, ne mentionne plus que la *forte motte* de Pleure, ce qui prouve bien que le château, n'existait plus à cette époque. Les seigneurs n'eurent dès lors, qu'une simple maison dans le centre du village.

Evénements divers : qu'on jette les yeux sur la carte, on verra la paroisse de Mouthier composée de communautés appartenant, les unes au duché et les autres au comté de Bourgogne, et, par conséquent, hostiles entre elles ; ses frontières garnies de forteresses,

telles celles de Bellevesvre, Pierre, Chaussin et Fretterans, qu'occupaient des garnisons françaises, et celles de Neublans, Rye, Rahon, Villers Robert , défendues par des troupes comtoises. Pleure situé au milieu de ce cercle de fer, pouvait-il échapper à un seul des désastres qui accablèrent notre province ?

Eglise : Pleure, Rougeaque et St Martin dépendaient de la paroisse de Mouthier ; mais il y eut , dans le XVème siècle, une chapelle dédiée à *St Laurent, martyr*, qui fut desservie par un vicaire résident. Cette chapelle fut ériger en église succursale , après les guerres de 1636, et l'Archevêque de Besançon , par un décret du 20 juillet 1700, unit à cette nouvelle paroisse les villages de Sergenon et de Chalonge.

L'église actuelle a été commencée en 1786 et occupe la partie la plus élevée du village.

D'après A. ROUSSET